

Prix de la Gravure 19^{ème} édition > 8 février 2010

CENTRE DE LA
GRAVURE
ET DE L'IMAGE
IMPRIMÉE

Règlement

Répondant au vœu de Madame Fadila Laanan, Ministre de la Culture et de l'Audiovisuel de la Communauté française de Belgique Wallonie-Bruxelles, ce prix -décerné pour la dix-neuvième fois- est destiné à encourager la création de gravures et d'images imprimées dans la Communauté. Son organisation en est confiée au Centre de la Gravure et de l'Image imprimée de la Communauté française de Belgique, sis à La Louvière, rue des Amours 10.

Périodicité et importance

Le prix est annuel et d'un montant de 2500 euros.

En cas de non attribution, les 2500 euros pourront être remis sous forme de bourses d'encouragement.

Admission

Le prix est réservé à un(e) artiste de la Communauté française de Belgique ou domicilié(e) sur le territoire de celle-ci depuis un an au moins, âgé(e) de 25 ans et n'ayant pas atteint 45 ans au 1er janvier 2010.

Participation

Le *formulaire d'inscription* doit parvenir impérativement **avant le vendredi 8 février 2010** au Centre de la Gravure et de l'Image imprimée, rue des Amours 10, B-7100 La Louvière.

Cinq œuvres, créées durant les trois dernières années, encadrées sobrement, munies d'un système d'accrochage, devront être déposées dans les bureaux du centre du 12 au 18 février 2010, de 11 à 17h30.

Toutes les techniques d'impression traditionnelles ainsi que celles faisant appel aux nouvelles technologies sont admises. Toutefois, le travail présenté au concours doit être imprimé. La forme artistique des œuvres est libre (estampe, livre, collage, installation...).

Chaque œuvre portera au dos une étiquette mentionnant le nom de l'artiste, le titre, la technique d'impression, l'année de création, les dimensions de l'œuvre ainsi que le prix de celle-ci avec et sans encadrement.

Un curriculum vitæ ainsi qu'une photo noir/blanc [reproduction d'une des œuvres] seront joints au formulaire d'inscription. En cas d'installation, l'artiste donnera des indications de montage écrites, précises. Il est à noter que si l'installation est composée d'éléments susceptibles d'être emportés par les visiteurs, ceux-ci seront présentés aux frais, risques et périls des candidats.

Dépôt et reprise des œuvres: aux frais, risques et périls des candidats. Seules les œuvres sélectionnées pour le Prix seront assurées par le Centre de la Gravure pendant la durée de l'exposition.

Reprise des œuvres non retenues: du mardi 2 au vendredi 5 mars de 9 à 16h00.

Reprise des œuvres exposées: du 31 mars au 7 avril 2010 (sauf le week-end).

Le Centre de la Gravure se dégage de toute responsabilité pour les œuvres non reprises par les artistes dans les délais fixés par le règlement. Celles-ci deviennent propriété du Centre, qui pourra en user librement. L'organisateur se réserve le droit de reproduire une ou plusieurs œuvres sélectionnées, à toutes fins utiles pour la promotion du concours.

Le participant au concours autorise le Centre à mettre ses œuvres en vente pendant la durée de l'exposition.

En cas de vente, une commission de 20% sera laissée au centre.

Par le fait de son inscription, le candidat souscrit sans réserve aux modalités du règlement.

Un jury de présélection se réunira le 19 février 2010 et sélectionnera les œuvres retenues pour l'exposition.

Un jury international désignera le lauréat du Prix d'un montant de 2500 euros.

Remise du prix

Lors de l'inauguration officielle et de l'ouverture de l'exposition, Madame Fadila Laanan - Ministre de la Culture et de l'Audiovisuel de la Communauté française de Belgique - remettra le prix à l'heureux et unique lauréat.

Vernissage de l'exposition des œuvres retenues au concours: le vendredi 26 février 2010.

Exposition des œuvres sélectionnées par le jury

Du 27 février au 28 mars 2010

infos et inscriptions:

10, rue des Amours. B-7100 La Louvière - www.centredelagravure.be

Tél: 064 27 87 22 - 064 27 87 25 - Mail: js@centredelagravure.be et bdbd@centredelagravure.be

Formulaire d'inscription

Nom:

Prénom:

Adresse: rue / n°

code postal / ville

Téléphone:

Fax:

Courriel:

Lieu et date de naissance:

A renvoyer au Centre de la Gravure et de l'Image imprimée de la Communauté française de Belgique.
Rue des Amours 10. B-7100 La Louvière
(accompagné d'un curriculum vitæ et d'une photo noir-blanc, reproduction d'une des oeuvres présentées).

Oeuvre n° 1

Titre:

Technique:

Format:

Tirage:

Date:

Prix assurance (cadre compris):

Prix de vente: avec cadre
 sans cadre

Oeuvre n° 2

Titre:

Technique:

Format:

Tirage:

Date:

Prix assurance (cadre compris):

Prix de vente: avec cadre
 sans cadre

Oeuvre n° 3

Titre:

Technique:

Format:

Tirage:

Date:

Prix assurance (cadre compris):

Prix de vente: avec cadre
 sans cadre

Oeuvre n° 4

Titre:

Technique:

Format:

Tirage:

Date:

Prix assurance (cadre compris):

Prix de vente: avec cadre
 sans cadre

Oeuvre n° 5

Titre:

Technique:

Format:

Tirage:

Date:

Prix assurance (cadre compris):

Prix de vente: avec cadre
 sans cadre

CENTRE DE LA
GRAVURE
ET DE L'IMAGE
IMPRIMÉE

Par courrier:

Prix de la Gravure.

10, rue des Amours. B-7100 La Louvière

Par fax: 064 27 87 29

Par mail: js@centredelagravure.be